

DU PROJET FFRANDONNÉE 2020AU PLAN D' ACTIONS 2014 - 2017

Le mot de Claude Hüe, Présidente et de Denis Cheminade, Secrétaire général adjoint

Le vendredi 15 mars 2013, à Strasbourg, la 67^{ème} assemblée générale fédérale a voté et approuvé à 86 % le projet fédéral « FFRandonnée 2020 ». Par ce vote la Fédération affirme sa confiance dans l'avenir et sa capacité à répondre aux défis du présent pour réussir ses missions de promotion et de protection du patrimoine des sentiers ainsi que de développement de la marche et de la randonnée.

Pour cela, l'assemblée générale a adopté **10 objectifs** autour desquels nous devons maintenant tous concentrer nos énergies :

- Objectif 1 : Renforcer le rôle des clubs en matière de pratiques de la randonnée, et créer un binôme indissociable club-comite.
- Objectif 2 : Sauvegarder et promouvoir le patrimoine des chemins, des itinéraires labellisés ainsi que les marques fédérales (GR® et GRP®) ; proposer produits et services adaptés aux besoins des publics.
- Objectif 3 : Valoriser et consolider les compétences des bénévoles et des salariés (politique de ressources humaines et formation).
- Objectif 4 : Faire évoluer le schéma économique de la Fédération à tous les niveaux.
- Objectif 5 : Adapter la fédération au numérique dans un esprit de compétitivité et d'innovation.
- Objectif 6 : Dynamiser le sentiment d'appartenance des adhérents, sympathisants et pratiquants.
- Objectif 7 : Créer les conditions d'un renouvellement, d'un rajeunissement et d'une diversification des publics pratiquant la randonnée.
- Objectif 8 : Développer les relations avec les fédérations et partenaires partageant les mêmes valeurs et/ou des domaines similaires.
- Objectif 9 : Devenir un acteur moteur de la coopération internationale et ultramarine en matière de randonnée.
- Objectif 10 : Assurer une gouvernance partagée en toute confiance, entre les différentes composantes de la fédération, tout en lui permettant l'ouverture sur son environnement.

Après avoir déterminé nos objectifs, il faut maintenant **nous organiser pour les réaliser**. Quelles actions devons-nous entreprendre prioritairement ? Notre organisation est-elle la bonne ? Devons-nous la faire évoluer et comment ? Et cela en tenant compte des moyens dont nous disposons ou disposerons car nous savons tous que nous devons être prudents dans le contexte économique et social actuel.

Il nous faut passer des intentions aux actes, du projet fédéral aux plans d'actions ou plans de développement pour chacune des composantes de la Fédération : le club, le comité départemental, le comité régional et le national.

Élaborer le plan d'actions FFRandonnée 2020

Les évolutions décidées dans le cadre du projet sont fortes. Le premier comité directeur qui s'est réuni les 12 et 13 avril derniers, dans sa nouvelle composition, a souhaité se donner les moyens de décider en connaissance de cause avant d'effectuer ses choix. Il a arrêté deux choses :

- **La poursuite des actions en cours** en désignant sans attendre les responsables des commissions et secteurs qui le nécessitaient et/ou en prolongeant les missions des responsables en place (*voir Balises N° 37 consultable sur l'espace fédéral - base documentaire*). Cette organisation pourra évoluer en fonction du résultat du travail que nous avons entamé.
- De poursuivre dans la **dynamique participative** de l'élaboration du projet fédéral pour construire les plans d'actions et les plans de développement.

Pour cela il a acté la mise en place de groupes de réflexion composés de membres du réseau, d'administrateurs et de salariés de comités et du national.

4 de ces groupes sont organisés autour des dominantes de l'activité fédérale :

- **Aménager** : de quels sentiers, itinéraires avons-nous besoin, où nous demande-t-on : hors de nos villes et en ville ? quelles réponses apporter ?
- **Pratiquer** : comment rendre la marche et les différentes pratiques de randonnée telles que nous les souhaitons, plus accessibles à l'ensemble de nos concitoyens ?
- **Valoriser** : comment valoriser les actions de la Fédération par des produits et des actions de communication : Topo-guides®, labels, multimédia, ...
- **Action territoriale** : comment réformer notre fédération de l'intérieur pour faire du club le cœur de la gouvernance fédérale et pour nous adapter à la diversité de la richesse des territoires et de nos forces en présence ?

À ces quatre groupes s'en ajoutent 5 autres sur des fonctions « support » qui sont nécessaires pour réaliser nos objectifs. Leurs travaux alimenteront les 4 premiers thèmes :

- Communication
- Ressources humaines et compétences
- Numérique
- Schémas économiques
- International

Quelle sont les échéances ?

Pour le national :

Les groupes de travail devront rendre leurs contributions pour le 13 juin.

À partir de là, une première réunion de restitution par les pilotes et de partages des travaux se tiendra le 19 juin. Celle-ci sera suivie du comité directeur des 27 et 28 juin afin de définir les grandes lignes du plan d'actions et l'organisation à mettre en place.

Le séminaire annuel du comité directeur et de la Dir (responsables de l'ensemble des départements de Tolbiac) des 13 et 14 septembre finalisera notre gouvernance. Il arrêtera le cadre du plan d'actions 2014 de Tolbiac qui prendra en compte les discussions de la convention d'objectifs 2014-2017 avec le Ministère des sports.

Pour le réseau :

Les 6 interrégions métropolitaines, qui se dérouleront à l'automne, permettront d'échanger sur les plans de développement locaux afin d'enrichir et d'adapter le plan d'actions national pour être en phase avec le projet fédéral.

Pour l'outre-mer une réunion téléphonique sera spécifiquement organisée.

Quelle communication autour du projet ?

Au fur et à mesure de l'avancée des travaux, d'autres « lettres d'information » de ce type vous seront adressées.

Des informations vous seront également transmises via nos supports de communication que sont Balises et l'espace fédéral.

Communiquez-nous(*) vos plans de développement pour préparer les interrégions.

Où accéder à l'information ?

Un dossier « FFRandonnée 2020 – programme 2014 – 2017 » est ouvert sur l'espace fédéral dans lequel vous pouvez retrouver :

- Le projet fédéral voté en assemblée générale,
- Des documents de travail communs à l'ensemble des groupes de réflexion,
- Les productions issues des différents groupes, notamment les comptes-rendus des réunions

Participez :

L'adresse mail (*) ffrandonnee2020@ffrandonnee.fr créée au moment de l'élaboration du projet fédéral reste active pour accueillir vos remarques, contributions, avis. N'hésitez pas à en abuser !

Paris – Tolbiac, mardi 28 mai 2013